

## Prudence avec les foyers à l'éthanol

Les foyers à l'éthanol sont de plus en plus utilisés pour créer une atmosphère chaleureuse. Cependant, il faut se rappeler que ces appareils sont décoratifs et ne doivent pas être utilisés pour chauffer une pièce.

Saviez-vous que les foyers à l'éthanol sont susceptibles de provoquer de graves brûlures, des intoxications au monoxyde de carbone et des incendies. L'éthanol est un liquide inflammable et volatil qui peut produire des vapeurs nocives. En concentration suffisante, ces vapeurs risquent de s'embraser au contact d'une flamme.

Voici quelques **mesures de sécurité** à adopter afin de profiter pleinement de votre foyer décoratif en toute sécurité :

- Lors de l'allumage, gardez un maximum de distance entre vous et l'appareil. Utilisez un long briquet ou de longues allumettes.
- Munissez-vous d'un détecteur de monoxyde de carbone et d'un extincteur portatif.
- Utilisez toujours l'éthanol recommandé par le fabricant du foyer.
- Ne remplissez jamais un brûleur encore chaud. Laissez refroidir l'appareil ou attendez au moins 15 minutes avant de procéder.
- Gardez à distance tout article de fumeur ou objet à flamme nue.
- Entrez l'éthanol de façon sécuritaire, hors de la portée des enfants, et loin de toute source de chaleur.

### Bon à savoir...

Assurez-vous que votre foyer à l'éthanol soit conforme aux normes canadiennes. Il doit posséder une étiquette de certification comme les exemples suivants.

